

Angers, le 5 octobre 2022

Ouverture du Congrès de toutes les médiations 2022 : un acte fondateur pour accompagner l'essor de la médiation

La deuxième édition du Congrès International de toutes les Médiations, qui se tient à partir d'aujourd'hui à Angers et jusqu'au 7 octobre, est l'occasion pour l'ensemble des professionnels concernés d'échanger autour de ce levier alternatif de résolution des conflits en plein développement. Pour les organisateurs, l'objectif est clair : contribuer à asseoir la légitimité et la notoriété du recours à la médiation en France et en Europe.

En plaçant le congrès sous son haut patronage, le Président de la République envoie un signal clair et souligne l'intérêt d'accélérer le développement de la médiation qui est désormais un repère incontournable au cœur d'un monde en transition. Environnement, santé, éducation, entreprises, social, collectivités, relations avec les administrations, la médiation s'impose de plus en plus comme un outil précieux pour prévenir et résoudre les conflits de la vie quotidienne, tout en évitant une procédure judiciaire souvent pénible, longue et coûteuse. Plus encore, elle joue un rôle de plus en plus important dans des problématiques complexes telles que la transition énergétique et écologique. La médiation environnementale trouve par exemple un écho significatif dans le déploiement des énergies renouvelables pour sortir des désaccords sur des projets d'installations de géothermie, de photovoltaïque ou d'éolien.

En accueillant la deuxième édition de ce congrès, Angers rappelle son engagement en faveur de la médiation. La capitale angevine a été l'une des premières grandes villes de France à se doter d'un médiateur territorial dès 2012, en complément des autres canaux d'échanges avec les habitants. Le succès est au rendez-vous avec plus de 120 dossiers suivis et traités chaque année. Les résultats de cette méthode basée sur l'écoute, le dialogue, l'indépendance du médiateur et la liberté des parties prenantes confirment ses multiples bénéfices et sa contribution à l'apaisement de la société.

Soutenu par l'Etat, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, la Ville d'Angers et la Communauté d'Agglomération Angers Loire Métropole, le Congrès

International de toutes les Médiations est co-organisé par Destination Angers et l'Association des Médiateurs des Collectivités Territoriales. Cette dernière assure la promotion de la médiation auprès des collectivités territoriales et contribue à la diffusion et à l'évolution des pratiques de médiation.

Avec six séances plénières, une quinzaine de tables rondes et des échanges aussi informels que stratégiques et fructueux, cette deuxième édition accueille un large public venu de France mais aussi du Canada, d'Argentine, du Brésil, l'Israël, du Cameroun, du Liban, d'Angleterre et des pays de l'Union européenne. Près de la moitié de la centaine d'intervenants venant de pays étrangers, les débats promettent d'offrir aux 800 participants une prise en compte des réalités internationales pour enrichir les conclusions.

« Après le succès du congrès organisé en 2020, la Ville d'Angers se réjouit d'accueillir cette nouvelle édition qui s'ouvre dans un contexte général où les tensions sont multiples et pour lesquelles le recours à la médiation se révèle irremplaçable à bien des égards. A l'image d'Angers, les collectivités et les élus ont un rôle déterminant à jouer pour permettre le juste développement de la médiation dans tous les domaines » souligne Jean-Marc Verchère, Maire d'Angers et Président d'Angers Loire Métropole.

« La médiation s'impose désormais comme un repère incontournable, et bien au-delà, comme un véritable projet de société qui replace l'humain au cœur de la prévention et de la résolution des conflits, dans tous les secteurs de la vie des citoyens, des institutions et des organisations. L'heure est à la mobilisation pour être en phase avec les perspectives de développement de la médiation, au niveau national comme international. Le soutien au plus niveau de l'Etat est un encouragement pour l'ensemble des acteurs présents à ce congrès » précise Christian Leyrit, Président de l'AMCT, Association des Médiateurs des Collectivités Territoriales.

CONTACTS PRESSE

Jeanne Pitrou – pitrou@droitdevant.fr / 06 58 69 04 30

ORGANISATEURS



CO-ORGANISATEURS



PARTENAIRES



LES EXPOSANTS



ORGANISME DE FORMATION

